



Rapport Aide Sociale

présenté
par

Antoine Valbon

69° Congrès - Gardanne

Nous l'avons bien ressenti dans le débat revendicatif d'hier, d'une part, il existe un fossé entre les aspirations des étudiants, leurs besoins et la réalité de l'Université d'aujourd'hui, et d'autre part trop d'obstacles subsistent pour des milliers d'étudiants pour qui l'enseignement supérieur ressemble à une course d'obstacle.

D'abord, 94 % des enfants d'ouvriers sont écartés de l'Université ; vous voyez comme la question de la justice sociale est étroitement liée dans le développement du pays, de l'ouverture de nos enseignements sur notre région, le monde du travail.

Les 1er cycles que nous voulons, ce sont ceux de la réussite, d'une formation débouchant sur un métier, et donc une université dans laquelle les oeuvres universitaires aient toute leur place.

Aujourd'hui, même si la sélection sociale est reconnue, même si le ministère ne pose plus le problème en terme de génétique, il n'en reste pas moins que pour trop d'étudiants, l'université est mal vécue ; c'est à l'abbatoire que vont ces 300 000 étudiants par an qui quittent l'université sans aucun diplôme ; un étudiant sur cinq obtient le DEUG en deux ans.

De 15 % d'enfants d'ouvriers en 1er cycle, on passe à 7 % en 3ème cycle. C'est à dire que sur 7 fils d'ouvriers en premier cycle, un seulement aura la possibilité d'étudier en 3ème cycle, soit 14 % alors que pour les autres catégories socio-professionnelles ce sont 34 % de ces étudiants entrant en 1er cycle qui vont en 3è cycle.

Mais au delà des chiffres, cette situation est insupportable pour beaucoup ; des milliers de jeunes pensent que l'enseignement supérieur est synonyme de force, mais d'une force subtile et injuste ; la normalité est renversée, et pour réussir qu'importe à la limite que vous soyez "bon" ou "pas bon", ce qu'il vous faut, c'est le moyen de la réussite !

Bien sûr, il ne s'agit pour nous de créer le front des mécontents, des avancées ont été réalisées depuis 81 ; quand nous avons parlé haut et fort, quand des milliers d'étudiants se sont battus avec l'UNEF, la FRUF et l'UGE, nous avons peur d'obtenir ^{des} acquis : c'est en effet par exemple un acquis des résidents que la cité universitaire soit maintenant considérée comme "aide sans condition de ressources" et à ce titre ait vu ses moyens augmentés avec notamment la multiplication par deux des crédits de maintenance, qui cependant ne couvrent encore que 25 % des besoins.

En ce qui concerne les bourses, après des mesures transitoires en 1981 (versement d'un terme supplémentaire), une augmentation de 12 % à la rentrée 82, le versement d'un complément Restau-U de 120 F par trimestre et une augmentation de 20 % pour 1983, des mesures appréciables ont été choisies.

L'augmentation de plus de 12 % des bourses à la rentrée 1984. Ce qu'il faut noter, c'est aussi l'augmentation importante d'un nombre de boursiers qui est passé de 90 000 à 120 000 cette année et plus de 130 000 à la rentrée 84, c'est à dire une augmentation de 45 %, En deux ans, du nombre de boursiers. Il s'agit bien sûr d'une progression positive, d'autant plus que l'augmentation du nombre de boursiers a surtout concerné les enfants d'ouvriers et d'employés.

Si nous comparons ces chiffres à ceux que nous avons donnés en 81, nous fixions à 1200 F (81) soit 1400 (83) le taux de l'échelon le plus élevé, nous sommes environ à 1200 F. Nous voulions atteindre 20 % d'étudiants boursiers. A l'époque, nous en étions à 11 % environ, nous en sommes maintenant à 15 % environ.

Vous le voyez, du chemin a été parcouru, mais nous ne pouvons nous en satisfaire, je le rappellerai tout à l'heure. Cela ne suffit pas. Le problème est beaucoup plus profond. Un tel retard a été pris qu'il convient maintenant de repenser les oeuvres universitaires dans leur totalité.

Or, les dernières mesures prises par le gouvernement, les directions mises en oeuvre par les CROUS et le CNO ne répondent à cette exigence.

Les hausses importantes du ticket de restau-U créent pour beaucoup d'étudiants des difficultés supplémentaires. Pour tous ceux qui ne mangent plus au Restau Universitaire, parce que la qualité est insuffisante, le chaîne d'attente trop longue, le prix trop élevé, pour tous ceux-là pensons un instant à ce que correspond les oeuvres universitaires, l'aide sociale !

Pour tous les résidents, qui vivent leur 9 m2 comme de véritables clapiers, la cité universitaire n'a rien à voir avec de l'aide sociale, rien à voir avec les oeuvres universitaires quand on paye un prix d'hôtel pour un dortoir !

Pour tous les étudiants qui veulent un emploi, un job en été, qui réfléchissent avec leur association UNEF de la formation professionnelle qu'ils souhaitent, mais aussi qui proposent, recherchent des stages, contactent des ingénieurs, les représentants du monde du travail, pour nous tous quel rôle joue le service liaison étudiant entreprise ? Cette année, sa subvention a stagné donc diminué en francs constants alors que le SLEE doit être la structure qui permette d'intégrer la formation professionnelle dans notre enseignement, et cela justement parce que les étudiants y sont représentés, parce qu'ils peuvent y décider.

Non, vraiment nous disons que cela doit changer, la réforme des Oeuvres Universitaires nous devons la faire, elle ne peut être mise dans un placard. Le gouvernement doit le comprendre, on ne déclare pas pendant des mois que la rénovation de l'enseignement supérieur est un impératif pour sortir le pays de la crise et assurer son développement, on ne déclare pas pendant des mois qu'il faut démocratiser l'université en l'ouvrant sur le monde du travail, le pays, qu'il faut ouvrir l'enseignement supérieur à tous, pour, en fin de compte, régner sur tout, rendre impossible la réalisation d'un tel objectif.

Aussi, la réforme des oeuvres, le changement de l'aide sociale ne peut se concevoir sans accorder une place beaucoup plus grande aux étudiants tous les choix, dans les décisions, dans le fonctionnement quotidien des oeuvres universitaires. Il faut rapprocher les oeuvres des étudiants, permettre à ces derniers de disposer de ces moyens nécessaires à leur gestion ainsi qu'à leur développement. C'est cela les critères de gestion que nous devons imposer ; mais j'y reviendrai plus tard. Regardons d'abord ce que sont les oeuvres universitaires dans leur intégralité, les potentialités qu'elles offrent, leur rôle, mais aussi leurs insuffisances.

Les services des oeuvres universitaires sont des services fonctionnant sur le principe de la co-gestion étudiants-Etat.

Or aujourd'hui, ils apparaissent dans une administration trop étrangère aux étudiants qui, la plupart du temps est leur nouvel obstacle à la réussite des études.

L'influence des crédits est un lourd handicap pour chacun des services des oeuvres. Ces derniers n'ont pas le moyen de jouer pleinement leur rôle.

Le Service de Liaison Etudiants-Entreprises, créé théoriquement pour favoriser les relations entre les étudiants et les entreprises pour la recherche de stages par exemple, ses moyens financiers ne correspondent pas aux besoins.

Alors que ces derniers augmentent d'année en année, la situation du S.L.E.E. ne se développe pas.

Les crédits du Fond de Solidarité Universitaire ont stagné de 77 à 82, ensuite, après une augmentation de 20 %, le budget 83 prévoit une augmentation de 0 % pour ces crédits. cette année, nous avons tout de même obtenu qu'ils progressent de 7 %.

La dégradation progressive du pouvoir d'achat des bourses, la situation difficile de nombreux étudiants étrangers font avec les aides qu'attribue le F.S.U. ont tendance à devenir permanentes alors qu'à l'origine le F.S.U. est une aide exceptionnelle.

Même si en Octobre 82, la décision d'attribuer environ 3 000 bourses aux étudiants enfants de travailleurs immigrés a soulagé la charge du F.S.U. Tout le monde s'accorde à dire que les crédits du F.S.U. sont nettement insuffisants, DOMENACH dans son rapport, note que le F.S.U. ne répond pas à toutes les demandes. "Il faut donc envisager d'augmenter sensiblement sa dotation pour lui permettre de faire face aux situations de détresse".

En ce qui concerne le service logement les CROUS possèdent des fichiers de propriétaires proposant des chambres et des appartements.

les offres sont cependant insuffisantes et dans les grandes villes universitaires on se retrouve chaque année à la rentrée avec des milliers d'étudiants sans logement.

La manque de moyens financiers de ce service empêche d'étendre ses attributions.

Il peut être du ressort du CROUS, de promouvoir le logement des étudiants, car c'est un interlocuteur privilégié face aux pouvoirs publics.

Quelques chiffres significatifs : le service central du logement étudiant de Lille qui est un des plus importants de France a reçu en 82 plus de 3 200 propositions de locataires.

le restau-U est avec les cités universitaires, un des services le plus déterminants dans l'aide apportée aux étudiants les plus démunis pour réussir leurs études.

Mais les moyens consacrés à la restauration sont insuffisants.

Le cadre peu accueillant des restau-U, les chaînes en nombre insuffisant, la qualité qui ne cesse d'augmenter etc ...

Autant de raisons qui font que les étudiants sont chaque jour un peu moins nombreux à manger au restau-U.

Celui-ci n'a donc pas les moyens suffisants lui permettant de jouer réellement son rôle social.

Enfin, les cités-U, c'est, là-encore, un service qui permet à des étudiants qui ont peu de moyens d'effectuer des études, mais il n'est pas en mesure aujourd'hui de jouer pleinement son rôle : les problèmes d'isolement, les droits et libertés qui sont bafoués, le cadre de vie qui se dégrade un peu plus chaque année ; le loyer qui augmente et accroît les difficultés financières des étudiants. Autant d'éléments qui font qu'aujourd'hui, être résident c'est se confronter à des problèmes supplémentaires qui entravent la poursuite des études.

Un autre aspect qui venant s'ajouter au manque de moyens est un handicap pour les oeuvres universitaires : c'est que les services de l'aide sociale ne sont pas perçus par les étudiants comme des services qui leur appartiennent.

Le Service de Liaison Etudiants-Entreprises est un service fort peu connu des étudiants, l'information en direction des étudiants est quasi inexistante dans ce domaine.

Cette absence d'information fait que les étudiants ne sollicitent pas ce service, ils ne le sentent pas comme leur.

Ce sont autant de raisons qui font que les CROUS ne s'attachent pas à son développement.

Le service social est lui aussi un service qui échappe aux étudiants.

Nos élus ont rarement la possibilité d'organiser des réunions de travail avec les assistances sociales pour discuter des problèmes précis dans tel ou tel cas de demande de chambre en cité U ou de prêt d'honneur.

Combien d'étudiants savent que pour obtenir une aide F.S.U. il faut s'adresser aux assistances sociales du CROUS et que chaque semaine peut se réunir (si c'est nécessaire) une commissions d'attribution ?

Combien d'étudiants savent que ce service c'est un service d'aide sociale à part entière et que ce n'est pas demander l'aumône, mais réclamer un droit ?

C'est encore une fois, ce manque d'information qui fait qu'il s'est trouvé des cas où, dans certains CROUS, la totalité des crédits F.S.U. n'était pas utilisée.

Pour ce qui est des restau-U, les étudiants vont y manger en tant que consommateur. L'idée que c'est un service dont les étudiants sont les co-gestionnaires et que par conséquent nous avons la responsabilité de faire des propositions pour développer, c'est une idée qui est rarement présente chez les étudiants.

Depuis quelques années, des commissions restau-U ont été mises en place pour faire des propositions sur le contenu du plateau et la qualité des repas. Mais ce ne sont que de rares exceptions.

L'étudiant qui arrive en cité-U se trouve dans la même situation.

Les résidents ont rarement la possibilité de donner leur avis sur les difficultés qu'ils connaissent.

D'ailleurs, les atteintes aux droits et libertés sont significatives dans ce domaine.

Le Conseil de résidence n'a actuellement qu'un rôle consultatif.

--

Regardons les choses en face.
Nous l'avons dit, les étudiants sont exigeants quant à leur formation, leur vie, leur avenir. Des aspirations profondes les réunissent. Les changements qui sont à l'ordre du jour constituent une occasion unique pour adapter l'université, les oeuvres universitaires à ce que veulent les étudiants et à ce qu'il faut pour notre pays.

Jamais autant de conditions n'ont été réunies à la fois. D'une part, les potentialités pour transformer notre université et d'autre part une volonté profonde d'être acteur de cette transformation.

Il n'y a que quelques semaines, tous les étudiants d'un département de l'IUT de Paris II décidaient pendant une semaine de réfléchir sur leur formation, leur stage et constituant un dossier. Au delà même des transformations qu'ils voulaient imposer, une profonde aspiration les réunissait, celle de participer, d'intervenir sur le devenir, leur formation, la pédagogie.

De nombreux exemples similaires existent, je n'en ferai plus un catalogue, mais ce qui est sûr, c'est que tout changement ne se fera qu'avec cette immense force ; ce qui est sûr aussi, c'est que si jamais autant de conditions n'ont été réunies pour avancer, il existe un tel décalage entre les aspirations et la réalité que certains en viennent à douter de l'utilité de leur intervention.

Faisons y extrêmement attention, car quand nous sommes porteurs d'aspirations et de propositions, veillons à ce qu'elles soient constructives, débattues avec l'ensemble des étudiants, faisons tout pour les faire aboutir.

Aujourd'hui, faire que l'ensemble de ces aspirations puissent s'exprimer, c'est tout mettre en oeuvre pour qu'elles puissent se réaliser, c'est tout mettre en oeuvre pour que cette volonté devienne très vite le changement au concret des autres universités.

Or, je le rappelais précédemment, cette volonté de participer, d'agir se heurte aujourd'hui à une structure qui ne le permet pas. Même si de par leur nature, les oeuvres universitaires sont régies par une cogestion, avec les étudiants, la réalité est bien différente.

Rendre les oeuvres aux étudiants, c'est aujourd'hui une nécessité, c'est faire que se mette en place un rapprochement des étudiants et des services des oeuvres. Trop peu les connaissent et donc les utilisent.

Il est urgent, avec nos élus, dans les C.A., dans les commissions paritaires qui existent ou à créer, en lien avec tous les élus Solidarité Etudiante dans les Conseils d'UER, d'Université, de résidences, les CROUS, au CNO, de faire l'information sur les services existants auprès de tous les bénéficiaires des oeuvres y compris dans une perspective d'une augmentation de leur nombre.

Pourtant, proposons, agissons dans ce sens parce que c'est la garantie de placer le débat sur notre terrain, c'est à dire quelle aide sociale pour les étudiants par rapport à leurs aspirations. Mais, cela vous vous en doutez n'est pas suffisant.

Deux exemples pour mieux me faire comprendre : le SLEE et la Cité Universitaire.

0 % d'augmentation du SLEE, c'est scandaleux car on ne se place pas dans la perspective de jouer un rôle effectif au plus près des besoins des étudiants sur la recherche de stages par les CROUS en lien avec les étudiants.

Nos associations doivent agir pour que le SLEE serve à trouver des stages en lien avec les Universités.

C'est comme cela que nous placerons le débat sur notre terrain par rapport à ce que veulent les étudiants. En partant des aspirations des étudiants, de leur volonté à faire rentrer dans leur cursus une véritable formation professionnelle, en lettres en Eco ou en Sciences, débattons de la façon dont nous gagnerons ces stages. C'est de cette façon en discutant par exemple de stages en droit ou en langues sur des oeuvres universitaires avec notamment le SLEE et le service voyage, mais bien réellement de la réforme des oeuvres universitaires donc de la place que peuvent jouer ces services dans notre vie de tous les jours.

Mais, même si nous gagnons que ces services et notamment le SLEE soient reconnus et ne soient plus laissés à l'abandon, cela ne règlera pas tout !

Qu'on ne s'y trompe pas, je ne suis pas en train de développer le dernier "truc" de l'UNEF pour qu'enfin une véritable formation professionnelle s'intègre dans notre enseignement.

Mais ce que nous voulons aujourd'hui, c'est bien participer directement à la recherche de nos stages, à la réalisation de leur contenu, nous voulons participer directement à la mise en place des collages, conférences, sortie sur le terrain. Et cette participation nous la voulons à tous les niveaux, à tous les degrés, de la décision de faire un stage, à l'élaboration de son contenu, mais également à la "gestion" de ces stages ; quels moyens ? mais aussi qu'elle convention de stage ?

Ces critères de gestion que nous voulons, nous devons et nous pouvons les imposer. Je propose que dans chaque amphi, chaque TD, dans toutes les facs se créent dès cette semaine des commissions "liaison Etudiants Entreprise", commissions créées sur la base des discussions, débats, propositions des étudiants ; ces commissions avec nos élus au CROUS, au CNO doivent imposer la réunion du SLEE dans chaque académie ; le SLEE qui ne se réunit pas, ce sont tous les étudiants d'un amphi, parce qu'ils ont créés leur commission, parce qu'ils ont des propositions qui manifestent et rencontre le directeur du CROUS pour gagner la formation qu'ils veulent, des crédits existent, leur utilisation ne doit pas échapper à la volonté des étudiants, c'est à nous qu'ils appartiennent, c'est à nous d'en décider leur utilisation.

Alors bien sûr, me direz-vous, même si nous gagnons peu ces services soient reconnus, gérés par les étudiants, productifs de formations nouvelles, cela ne règle pas tout sous la forme, car déjà et je le rapporitions tout à l'heure, les crédits 84 ne permettent pas à ces services de jouer le rôle qu'ils devaient jouer.

Mais, c'est bien à partir du débat que nous aurons mené sur l'utilité, le potentiel des oeuvres qu'avec l'UNEF, la FRUF, associations, l'ensemble des étudiants la nécessité de faire grandir les luttes en demandant les moyens nécessaires qui correspondent à la réforme des oeuvres que nous voulons.

J'ai tracé tout à l'heure un constat négatif des conditions de vie et d'étude en résidence universitaire. Il n'en reste pas moins que les cités constituent une aide indispensable pour les étudiants de condition modeste qui n'ont pas les moyens d'une chambre en ville. Chaque année, l'insuffisance croissante de chambre en résidence refoule des étudiants de l'université, entraîne échec et abandon.

Les résidences ne sont pas - d'autre part - de simples suppléments au logement en ville sous l'impulsion des étudiants réunis en associations, elles doivent devenir des lieux privilégiés de rencontre, d'entraide, d'échange culturel ; ce que ne sera jamais le logement en ville : voie définitive vers l'isolement.

- voilà pourquoi nous sommes farouchement opposés à la stratégie de disparition des cités prônée par les organes de droite.

- voilà pourquoi nous mettons en garde le CNOUS qui plutôt qu'impulser des constructions nouvelles pourrait se satisfaire du rôle d'entremetteurs, entre logeurs privés et étudiants (sans protection),

- voilà pourquoi nous proposons des mesures immédiates pour héberger mieux et plus,

En 1982, le CNOUS a effectué une enquête auprès des CROUS en vue de connaître leurs besoins en matière d'hébergement (opérations nouvelles). Cette enquête a fait ressortir la nécessité de réaliser 10 000 chambres nouvelles. Ce qui correspond à ce que nous demandons depuis longtemps.

Mais les crédits à la construction sont toujours bloqués. Nous demandons que les oeuvres universitaires respectent son projet de programmation pour la période 83-84 qui comportait le lancement de ces nouvelles constructions.

- Sur le plan qualitatif, de sérieux efforts doivent être effectués. Les cités existantes sont délabrées, malgré une augmentation substantielle en 1984 le budget entretient l'équipement est insuffisant.

Les cités construites dans les années 60-70 sont dépassées parce qu'elles ne correspondent pas au besoin des étudiants d'aujourd'hui (parking, installation électrique, salle de réunion, téléphone, équipement de travail...).

Pour gagner un climat nouveau et des conditions de vie décentes dans les cités les étudiants, doivent gagner à être associés au projet de rénovation des résidences anciennes ainsi qu'au projet de construction nouvelles.

Le moyen de gagner pour eux, c'est de s'associer :
- pour élaborer le cahier de doléance à partir duquel ils obtiennent le déblocage des nouveaux crédits de maintenance.

- pour intervenir sur tous les problèmes qui se posent à la cité : carences d'équipements, activités socio-culturelles, développement des droits et libertés individuelles et collectives, pourquoi décisionnel des conseils de résidence.

Enfin bien sûr, les restaurants universitaires, c'est bien le domaine où nous ne partons pas de rien, avec le boycott national, les référendums, les pétitions, les délégations.

Aujourd'hui chaque étudiant est concerné à sa façon par les restaurations.

Soit, parce qu'il n'y mange pas et qu'il mangerait si c'était autre chose,

Soit parce qu'il y mange mal et cher, bref tout le monde à son avis à donner là-dessus.

L'attitude du directeur et du C.N.O. est de tout baser sur le fait que l'abandon des R.U. serait liée à des changements d'habitudes alimentaires pour justifier des fast food qui de plus ont un intérêt évident au niveau financier en faisant payer des suppléments.

On justifie ainsi la rénovation des R.U., mais pour nous la réforme des R.U. c'est bien autre chose.

Nous craignons le danger que ce type de service "fast-food" se généralise, se développe occultant toutes les autres questions et pas des moindres : le rapport qualité-prix, ce qu'il y a dans l'assiette, la justice sociale au restau-U.

Pour nous, il n'est pas question de cautionner quelque système que ce soit en occultant toutes ces questions.

Cela passe par une intervention massive et revendicative sur la question des R.U.

Nous avons pu obtenir du C.N.O. qu'une enquête nationale soit organisée sur le comportement des étudiants face au restaurant-universitaire, utilisons pleinement cet acquis,

Mais notre intervention sur le R.U. ne peut s'arrêter-là ; nous le constatons, les étudiants en remplissant les cahiers de la réussite, ou de revendications s'expriment très souvent sur la situation du restaurant-universitaire. Regardons de plus près ce qu'ils écrivent. Contrairement à la démarche de trop de copains, ils ne partent pas de l'insuffisance du budget pour déclarer "ça ne va pas". Non seulement, ils s'expriment sur la situation du restau-U, le cadre, la longueur des chaînes, la façon dont sont préparés les plats, mais en plus, il font des propositions pour améliorer leur restaurant universitaire ; cela doit nous amener à mieux réfléchir sur les commissions restau-U que nous proposons. Quel étudiant en économie ne serait-il pas intéressé pour faire des études de coûts, des plans financiers sur la gestion de son restaurant-universitaire, c'est par là, en menant le débat, en partant de leurs aspirations que nous devons créer tout de suite et partout ces commissions restau-U.

Quel étudiant en sociologie ne serait-il pas intéressé pour faire des études de comportement sur les habitudes alimentaires ! les exemples sont nombreux, alors profitons-en, c'est le moment passons aux actes !

C'est à partir de l'ensemble de ces aspirations que nous proposons aujourd'hui la création de conseils de restaurants universitaires.

Ce sont nos critères de justice que nous devons imposer dans la réforme des oeuvres, c'est la participation à tous les niveaux et jusqu'à la gestion même de nos restaurants universitaires.

C'est aussi pour cette raison que je propose aux directions nationales de l'UNEF, de la FRUF et de l'UGE de se rencontrer très prochainement pour étudier concrètement les applications des conseils, leur fonctionnement, leur compositions, leur mode d'élection.

Dans le même temps, il ne faut pas je pense nous laisser enfermer dans le débat "chaîne traditionnelle ou fast food".

La seule position que nous pouvons nous poser, c'est celle de la participation des étudiants aux restaurants universitaires, c'est celle des exigences qu'ils ont face au R.U.

Alors aujourd'hui faisons des propositions, débattons de la démarche que nous devons avoir.

Depuis plusieurs mois, dans nos facs, dans nos associations, nous parlons de la "carte à tarif réduit".

Pourtant, on ne gère pas les oeuvres universitaires comme une entreprise. Et quand bien même nous ne prendrions que le coût financier, la carte à tarif réduit est une solution viable pour la gestion des R.U. D'une part parce qu'elle-ci amènerait une augmentation de la fréquentation et d'autre part parce que le C.N.O. a gardé un réservoir de 18 millions suffisant au lancement de cette carte à tarif réduit.

Enfin, la journée nationale d'action du 26 a permis à nos élus au C.N.O. de faire céder le Ministère ainsi que l'administration du C.N.O., près de 5 millions de nouveaux francs sont mis en réserve au niveau du C.N.O. pour que dans chaque CROUS soient entreprises des études sur la carte à tarif réduit.

Alors, dès aujourd'hui, il faut nous en saisir ! Nous faisons la proposition que le mois de mai soit celui des oeuvres universitaires, puis dans toutes les Universités, facs, R.U. résidences, avec nos associations, nous organisons des élections sur la carte à tarif réduit. Ce sont des milliers d'étudiants qui doivent la décider, s'exprimer sur cette proposition, c'est la garantie de la gagner, c'est la garantie que des milliers d'étudiants deviennent partie-prenante de la vie de leur restaurant universitaire.

La qualité de l'aide sociale que nous voulons, mais aussi la participation des étudiants à tous les degrés de la vie des oeuvres universitaires, c'est le débat, les luttes que nous devons mener parce qu'aujourd'hui, la question à l'Université, c'est bien celle de réussir nos études avec pour tous la même chance.

Voilà, d'autre part, cette commission aide sociale doit nous permettre, en le décidant tous ensemble, pour le proposer ensuite au Congrès National, de nous donner tous les moyens, d'organisation notamment pour jouer tout notre rôle dans la période qui vient.

Notamment, nous sommes environ une centaine d'élus Solidarité Etudiante dans les CROUS, il y en a dans cette salle. (2000 élus)

Jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons pas utilisé cette force à plein c'est bien dommage quand on voit le rôle capital que nous pouvons jouer dans les CROUS pour défendre les revendications des étudiants et surtout dans l'optique de rendre les Oeuvres aux étudiants.

Le manque de coordination, l'absence d'information au moment d'agir, par exemple sur ce qui se discute au CNO, nous gêne considérablement dans notre activité.

Il nous faut décider aujourd'hui de nous donner les moyens dans les facs de résidences, les grandes écoles, d'être efficaces. Nous avons besoin de créer une association des élus pour le développement des oeuvres.

Cette association nationale, regroupant tous les élus en conseils de résidences dans les C.A. de CROUS, au CNO doit être le lien qu'il nous faut pour gagner sur ce que nous voulons pour les oeuvres.

Seulement cela passe aussi et surtout par la prise en compte de ces questions dans nos associations, au coeur des amphis, et c'est normal.

Pour cela, il faut au minimum un responsable aux questions des oeuvres dans chaque bureau d'AGE, nous n'en avons pas partout.

C'est pour nous l'occasion de créer un journal de cette association nationale des Elus pour le développement des oeuvres.

Pourquoi faire ? Un outil capital pour faire circuler l'information sur ce qui se passe dans les CROUS, au CNO, mais aussi sur un échange entre tous sur les différentes initiatives prises, les acquis obtenus.

Par exemple, il aurait été très utile de connaître les quelques facs où l'on a gagné l'exonération des droits d'inscription de centaines d'étudiants tant sur le fait lui-même qu'on a gagné mais aussi comment on l'a gagné, avec quelle démarche.

PLUS SELECTION

ECOUTEZ NOUS

CHANGEONS LES OEUVRES